



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pakistan

Question au Gouvernement n° 2481

Texte de la question

INONDATIONS AU PAKISTAN

M. le président. La parole est à M. Paul Giacobbi, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Paul Giacobbi. Monsieur le Premier ministre, avec plus de cinq mille morts ou disparus et dix millions de sans-abri, c'est une véritable tragédie qui frappe le Pakistan.

Malheureusement, ni l'ampleur du désastre, ni ses conséquences humaines et économiques, ni la fidélité de ce pays à l'Alliance atlantique, ni le fait qu'il soit la seule nation disposant de l'arme nucléaire dans le monde musulman, ne parviennent à tirer l'Occident de son indifférence.

L'aide financière de la communauté internationale dépasse à peine aujourd'hui la moitié de ce que l'ONU juge indispensable. L'aide en nature, celle qui se voit sur le terrain, est, quant à elle, dérisoire. A ce jour, l'OTAN s'est bornée à transporter 48 tonnes d'aide humanitaire auxquelles s'ajoutent 27 tonnes fournies par la France, et 36 par le Danemark.

Aider massivement le Pakistan, et de manière visible, comme l'avaient fait les États-Unis lors du tremblement de terre de 2005, serait pourtant un geste qui valoriserait l'Occident aux yeux de la population, comme cela avait été observé et mesuré à l'époque. Comme autrefois lors du retrait soviétique d'Afghanistan, nous sommes aujourd'hui indifférents au sort du Pakistan, et l'OTAN ne sait répondre à la pression grandissante de l'insurrection islamiste au nord-ouest que par des frappes aériennes répétées qui contribuent plus à déstabiliser le pays qu'à renforcer son gouvernement.

Dans un moment où la France est, à juste titre, engagée militairement en Afghanistan et où elle tente d'y faire prévaloir une stratégie de pacification et de dialogue, ne serait-il pas utile, pour ne pas dire indispensable, que notre pays montre l'exemple d'un engagement humanitaire massif et visible envers une nation dont nos autorités semblaient bien plus se préoccuper quand il s'agissait, il y a une quinzaine d'années, de lui vendre les productions sophistiquées de nos industries d'armement ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, vous avez très largement raison : l'aide n'est jamais suffisante. Même s'il faut compléter les chiffres que vous avez cités en mentionnant les trois avions qui sont partis la semaine dernière et l'aide que nous apportons au Pakistan dans les domaines précis où il nous le demande, vous avez raison : de l'aide, il n'y en a pas assez.

Une raison - et non pas une excuse - est que les sinistrés n'étaient pas accessibles. Comme nous n'avons pas pu envoyer d'hélicoptères tout de suite - mais il y en avait sur place -, nous allons pouvoir, maintenant que les eaux se retirent, ajuster notre aide.

La France a répondu à l'appel des autorités pakistanaises et des autorités internationales, auxquelles l'argent est confié. Maintenant, nous allons pouvoir faire plus. Je rappelle que l'Europe mobilise 230 millions d'euros pour cette aide, la Commission ayant débloqué 70 millions.

Je sais bien qu'il faut aider les gens sur le terrain, en étant à leurs côtés. Ce n'est pas la main-d'oeuvre qui manque au Pakistan, c'est l'aide spécialisée, par exemple pour rendre l'eau potable. Grâce à la rotation aérienne de la semaine dernière, nous avons pu distribuer des machines à ceux qui peuvent les utiliser. Nous allons continuer, en ajustant notre aide en fonction des indications de la commission pakistanaise qui s'est

constituée dès les premiers jours du désastre, et qui nous demande une aide spécifique pour des villages bien désignés.

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2481

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 septembre 2010